A.G.O. du 25 mars 2023

Rapport du Président

Bonjour à toutes et tous,

L'an dernier à pareille époque je vous parlais de votre incroyable détermination, de votre résilience, de votre capacité d'adaptation et d'innovation, malgré les doutes et les interdictions, les annulations et reports en tous genres, malgré les fortes contraintes sanitaires qui nous avaient été imposées.

Aujourd'hui le contexte a changé, il est bien plus favorable mais ces qualités qui font notre force sont toujours bien présentes et nous ont permis de relever la tête. Le travail que vous réalisez dans vos clubs doit être salué. Il a permis de revenir à un nombre d'affiliés avoisinant les 11.000 membres, chiffre comparable aux années 2018/2019 alors qu'il avait frôlé les 7200 en février 2021 au plus fort de la crise.

Forts de cette relance, la plupart de nos activités ont pu avoir lieu en 2022 et nous avons presque retrouvé un rythme de croisière. Cela dit, le travail encore à accomplir reste important et les projets sont nombreux, en témoignent les rapports des commissions qui en regorgent. Certains projets déjà évoqués l'an dernier n'ont pas encore vu le jour, ils doivent être peaufinés pour être à la hauteur de nos attentes, leur mise en place est attendue dans les prochains mois. L'approbation par la récente Assemblée technique et sportive des rapports et des projets qu'ils contiennent témoigne de l'intérêt qui doit leurs être porté. Il nous appartient aujourd'hui de leur apporter notre soutien plein et entier.

Nous avons donc pu tourner la page et écrire de nouveaux chapitres de notre histoire dont un en particulier qui nous a mené à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 février dernier. Je tiens à souligner votre incroyable mobilisation pour donner au Judo la chance qu'il mérite d'aller de l'avant. Car c'est bien de cela qu'il s'agissait et vous avez répondu présents, soyez-en pleinement remerciés.

L'idée n'est pas ici de reprendre tous les détails de cette AGE, pour une grande majorité, vous y étiez. Il est cependant important de vous informer de l'évolution.

Pour rappel, l'objet de l'AGE était de :

- Sortir le dossier du Dojo fédéral de l'immobilisation
- Valider la nouvelle dénomination de l'association
- Adopter un nouveau texte des statuts

Toutes les résolutions ont été adoptées à la majorité des 108 clubs présents.

Le Notaire Jentges a fait lecture à l'Assemblée de l'acte authentique qui fait office de PV. Celui-ci a été signé en direct pour approbation, ce qui a permis son enregistrement et la publication aux annexes du Moniteur belge du 09 mars 2023.

La dissolution de l'asbl CHNJ est donc effective, de même que la récupération du bail emphytéotique par la Fédération.

Ces éléments ont été rapportés au Ministre des Infrastructures Sportives et du Budget en réunion du 16 mars dernier. Dans le même temps, nous avons pu :

- Lui confirmer la poursuite de l'instruction de la demande d'un nouveau permis d'urbanisme par le Fonctionnaire délégué, demande déposée le 23/12/2022 et pour laquelle une décision finale doit être prononcée aux environs du 22 mai.
- Lui présenter un plan financier attestant de la capacité financière de la fédération à assumer la part non subsidiée des frais.

La Fédération a donc rempli les trois conditions indispensables à la libération du solde du subside initial.

Une seconde réunion au cabinet s'est tenue ce mardi 21/03, cette fois en présence des responsables d'Infrasports. Les aspects techniques pour la passation des nouveaux marchés publics ont été débattus de même que les modalités d'obtention d'un subside pour l'équipement sportif. La possibilité d'obtenir plus que le taux de base de 50% est une réalité, nous y travaillons.

A cet effet nous multiplierons dans les prochains jours des réunions avec l'auteur de projet et les différents partenaires au dossier pour pouvoir revenir dans les plus brefs délais vers le Cabinet et son administration.

L'objectif reste une reprise concrète des travaux le plus tôt possible cette année et une inauguration au plus tard en 2024, avant les Jeux Olympiques de Paris.

Pour y parvenir, compte tenu de la situation économique générale, une rigueur budgétaire est de mise. Une priorisation des dépenses et une maîtrise des coûts sont indispensables. Le budget tel qu'il vous est présenté ce jour tient compte de ces éléments, tout en permettant un bon fonctionnement de nos structures. Des contrôles budgétaires intermédiaires et réguliers restent de mise.

Comme déjà évoqué, nous venons d'adopter un nouveau texte des statuts, cela engendre une nécessaire refonte de notre Règlement d'Ordre Intérieur. Le travail est en cours et vous sera soumis ultérieurement.

Comme vous pouvez le concevoir, les tâches ne manquent pas, nous avons du pain sur la planche.

L'équipe qui m'entoure s'y attèlera avec énergie mais devra pouvoir s'appuyer sur un pôle de compétences aussi large que possible. Que ces compétences n'hésitent pas à se faire connaître …

Je conclurai en remerciant vivement l'ensemble des acteurs de la famille Judo pour leur investissement quotidien et leur contribution à l'enseignement et à la promotion de notre discipline.

J'associe à ces remerciements l'équipe remaniée et étoffée des employés de notre Fédération qui œuvre avec dynamisme à sa bonne marche et à son évolution, sans oublier le concours ponctuel toujours apprécié d'un ancien qui se reconnaîtra.

Enfin, je remercie également les membres dévoués de l'Organe d'administration avec lesquels j'ai plaisir à travailler dans un véritable esprit d'équipe pour l'intérêt général.

Vous le savez, notre équipe, le Judo, a perdu un de ses piliers. Je salue ici la mémoire de Michel Kozlowski avec qui chacun a pu faire un bout de chemin plus ou moins long. Il nous manquera mais nous avons tous en tête, un moment passé avec lui, une discussion, un échange, qui nous pousse à aller de l'avant.

Je vous souhaite une belle matinée et une assemblée des plus constructives en regardant vers demain.